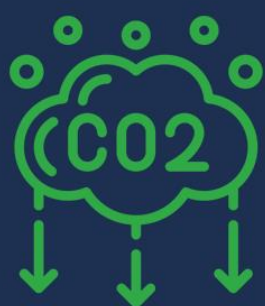


# Bilan des émissions de gaz à effet de serre

2021

Émissions directes et  
indirectes  
significatives



Plus d'infos sur [apave.com](https://www.apave.com)



## **Bilan des émissions de gaz à effet de serre**

### **Émissions directes et indirectes significatives**

#### **Année de reporting : 2021**

Validé le 7 juillet 2022 par Ayaka Kawata

#### Sommaire

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
1.1. Méthodologie employée	3
1.2 Périmètre organisationnel	3
1.3 Périmètre opérationnel	4
<b>2. Synthèse des résultats du Bilan GES</b>	<b>8</b>
2.1 Résultat du Bilan GES par postes d'émission	8
2.2 Bilan par scope et par filiale	9
2.3. Bilan par postes d'émission et sources d'émission	10
<b>4. Trajectoire de réduction des émissions</b>	<b>11</b>
4.1 Scope 1 et 2	12
4.2 Scope 3	12
<b>5. Plan d'amélioration du bilan GES</b>	<b>13</b>
<b>6. Annexes</b>	<b>14</b>
6.1. Récapitulatif du Bilan GES	14
6.2 Détails des données utilisées pour le bilan des émissions GES	18

# 1. Introduction

## 1.1. Méthodologie employée

La méthode utilisée dans le cadre du bilan de gaz à effet de serre suit les recommandations de GHG (Greenhouse Gas) protocol. Les chiffres qui permettent de convertir les données observables dans l'entité en émissions de gaz à effet de serre, exprimés en équivalent carbone, sont appelés des facteurs d'émission. Les facteurs d'émission utilisés sont extraits de base Carbone® de l'ADEME. Ensuite, le calcul a été réalisé via le calculateur Bilan Carbone® dans sa dernière version (v8.7.1) mis à disposition par l'Association Bilan Carbone (ABC).

## 1.2 Périmètre organisationnel

Pour le périmètre organisationnel qui identifie les entités à inclure pour la consolidation du reporting du bilan GES, le contrôle opérationnel a été retenu selon la norme ISO 14064-1 ainsi que le GHG protocol. Ainsi, suivant l'existence de contrôle opérationnel par la société mère d'Apave, ces filières sont prises en compte :

- Apave SA
- 4 SAS (Apave Nord-Ouest SAS, Apave Alsacienne SAS, Apave Parisienne SAS, Apave Sudeurope SAS)
- Eurocontrol
- OSAC
- Ensemble des filiales établies à l'étranger sauf Eurocontrol et hors exclusions\*
- Autres filiales France, hors exclusions\*

\* Critères d'exclusions sont :

- Les sociétés dont l'activité au sein de Groupe n'a pas couvert l'ensemble de la période concernée
- Les sociétés de type SCI (Société Civile Immobilière)
- Les sociétés ne comprenant aucun salarié ou en sommeil (existant juridiquement mais sans activité)
- Les sociétés intégrées proportionnellement ou mises en équivalence dans la consolidation des comptes du Groupe Apave

## 1.3 Périmètre opérationnel

Pour l'ensemble des établissements de la société Apave et ses filières françaises et internationales, le périmètre opérationnel retenu dans le cadre du présent bilan est le suivant :



- Les postes d'émissions prises en compte pour le reporting du bilan GES 2021









- Les postes d'émissions exclus mais qui doivent être étudiés et pris en compte pour le reporting l'année suivante










- Les postes d'émissions exclus :





- Soit ils ne concernent pas les activités d'Apave,
- Soit les postes d'émissions ne sont pas considérés comme significatifs,
- Soit les données ne sont pas disponibles

Type	Catégories d'émissions	Poste d'émissions	Oui	Non	Principales origines des émissions / justification de l'exclusion
<b>Énergie</b> (Bâtiments)	<b>SCOPE 1</b> Émissions directes de GES	Émissions directes des sources fixes de combustion			Chaudières au gaz naturel et au fioul, utilisation des groupes électrogènes
	<b>SCOPE 2</b> Émissions indirectes de GES	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité			Usages de base, éclairage
	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Émissions liées à l'énergie non incluses dans les catégories SCOPE 1 et SCOPE 2			Ce poste intègre les émissions "Amont" de l'énergie, par e.x. : extraction, production, transport (cela représente entre 7 ~ 25% de la combustion), ou des pertes en ligne liées au transport et à la distribution de l'électricité.
<b>Déplacement</b>	<b>SCOPE 1</b> Émissions directes de GES	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique			Consommation des carburants des véhicules de sociétés opérés par Apave
	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Émissions liées à l'énergie non incluses dans les catégories SCOPE 1 et SCOPE 2			Ce poste intègre les émissions "Amont" des carburants consommés pour les déplacements professionnels en voiture
	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Déplacement professionnels			Déplacements des salariés dans les moyens ne sont pas opérés par Apave (par ex. train, avion)

\* Les émissions dues à la fabrication des véhicules qu'Apave opère ne sont pas prises en compte dans cette partie.

<b>Achat</b>	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Achat de produits ou services		Les produits ou services achetés qui ne font pas l'objet d'amortissement comptable
<b>Immobilisations</b>	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Immobilisations de biens		Les biens qu'Apave opère ou possède et qui faisant l'objet d'un amortissement comptable : immobilier, leasing d'équipements informatiques, véhicules de sociétés
<b>Déchets</b>	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Déchets générés durant l'opération		Des déchets générés par Apave qui sont transporté et traité par l'organisation
<b>Émissions directes non énergétiques</b>	<b>SCOPE 1</b> Émissions directes de GES	Émissions directes fugitives		Fuites de fluides frigorigènes des installations de climatisations  Justification de l'exclusion : Apave dispose de peu d'équipements à l'origine d'émissions fugitives. L'ordre de grandeur de ce poste est considéré non significatif. NB : Dans le cadre d'un bilan GES réglementaire en France, ce poste sera inclus pour nos entités soumises à cette réglementation.
<b>Énergie (Bâtiments)</b>	<b>SCOPE 2</b> Émissions indirectes de GES	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid		Réseau de chaleur ou de froid  Justification de l'exclusion : Apave achète peu de chaleur ou froid en France, donc non significatif. NB : Pour le périmètre international, nous collecterons ces données pour l'année 2022 afin d'étudier l'ordre de grandeur de ce poste.
<b>Déplacement</b>	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Déplacement domicile-travail		Déplacement des salariés pour se rendre sur le lieu de travail  Justification de l'exclusion : Les majoritaires de nos salariés sont des intervenants et formateurs qui se déplacent souvent chez les clients directement depuis leurs domiciles. Ainsi, leurs émissions liées aux déplacements sont incluses dans la partie déplacements professionnels.

<b>Transport de marchandise</b>	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Transport de marchandise amont			Transport et distribution des produits et les services de transport et de distribution achetés par l'entreprise  Justification de l'exclusion : Les émissions sont considérées non significatives.
	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Transport de marchandise aval			Transport et distribution des produits vendus par l'entreprise dont le coût n'est pas supporté par celle-ci.  Justification de l'exclusion : Non concerné. L'activité d'Apave n'implique pas de produits vendus.
<b>Utilisation et fin de vie des produits vendus</b>	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Utilisation des produits vendus			Émissions générées lors de l'utilisation des produits par les clients  Justification de l'exclusion : Non concerné. L'activité d'Apave n'implique pas de produits vendus.
	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Fin de vie des produits vendus			Traitement des déchets générés à la fin de vie des produits vendus  Justification de l'exclusion : Non concerné. L'activité d'Apave n'implique pas de produits vendus.
<b>Procédés industriels</b>	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Émissions directes des procédés hors énergie			Transformation de produits intermédiaires vendus par des entreprises en aval (par ex. fabricants)  Justification de l'exclusion : Non concerné. L'activité d'Apave n'implique pas de procédés à l'origine d'émissions non énergétiques.

<b>Leasing</b>	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Leasing amont		Exploitation des actifs loués par l'entreprise (en tant que locataire), qui ne sont pas inclus dans les SCOPE 1 et 2 - déclarés par le locataire  Justification de l'exclusion : La consommation d'énergie due à l'utilisation des biens loués par Apave est incluse dans le scope 1 ou 2.
	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Leasing aval		Exploitation de biens appartenant à l'entreprise (en tant que bailleur) et loués à d'autres entités, qui ne sont pas inclus dans les SCOPE 1 et 2 - déclarés par le bailleur  Justification de l'exclusion : Non concerné. L'activité d'Apave n'implique pas de leasing.
<b>Franchisés</b>	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Franchise		Exploitation de franchises non incluses dans les SCOPE 1 et 2 - déclarés par franchiseur  Justification de l'exclusion : Non concerné. L'activité d'Apave n'implique pas de franchise.
<b>Investissements</b>	<b>SCOPE 3</b> Autres émissions indirectes de GES	Investissements		Émissions liées aux projets ou activités générés par les activités d'investisseurs de l'organisation ou les services financiers qu'une entreprise propose  Justification de l'exclusion : Non concerné. L'activité d'Apave n'implique pas de celui de banques, assurances et fonds d'investissement.

## 2. Synthèse des résultats du Bilan GES

### 2.1 Résultat du Bilan GES par postes d'émission

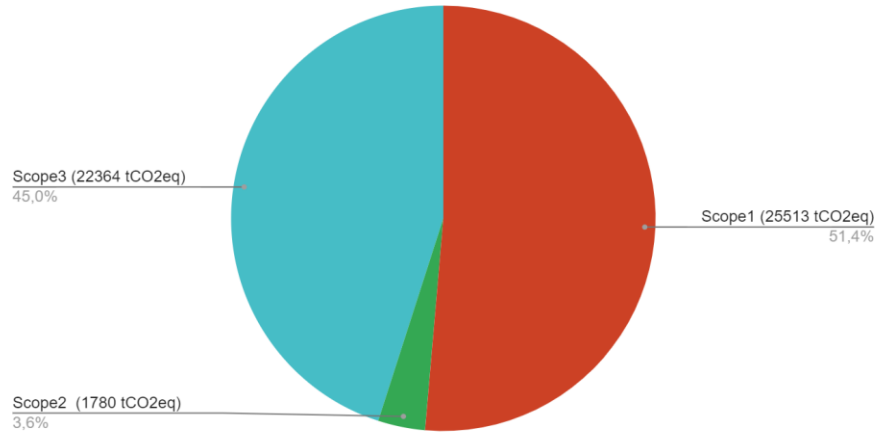
Bilan GES 2021 au niveau global :

Scope (catégories d'émissions)	N°	Postes d'émissions	Émissions de GES (t eqCO <sub>2</sub> )
<b>Scope 1</b> Émissions directes de GES	1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	1 818
	1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion (déplacements professionnels)	23 695
	<b>Sous total</b>		<b>25 513</b>
<b>Scope 2</b> Émissions indirectes de GES associées à l'énergie	2-1	Emissions liées à la consommation d'électricité	<b>1 780</b>
<b>Scope 3</b> Autres émissions indirectes de GES	3-1	Produits et services achetés	14 224
	3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	6 555
		- Liées aux sources fixes de combustion	391
		- Liées aux sources mobiles de combustion	5758
		- Liées à la consommation d'électricité	406
	3-6	Déplacements professionnels	1 585
<b>Sous total</b>		<b>22 364</b>	
<b>TOTAL Scope 1,2,3</b>			<b>49 657</b>

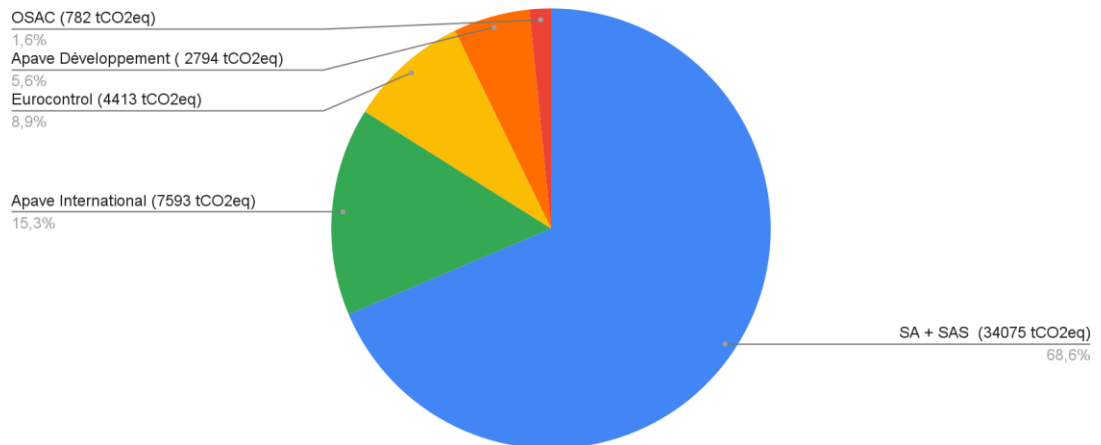


## 2.2 Bilan par scope et par filiale

### Par scope

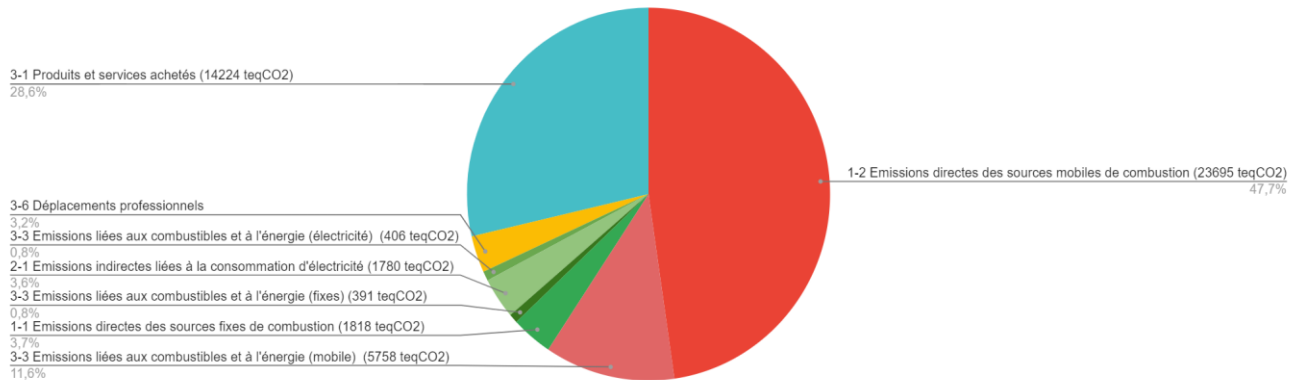


### Par filiales

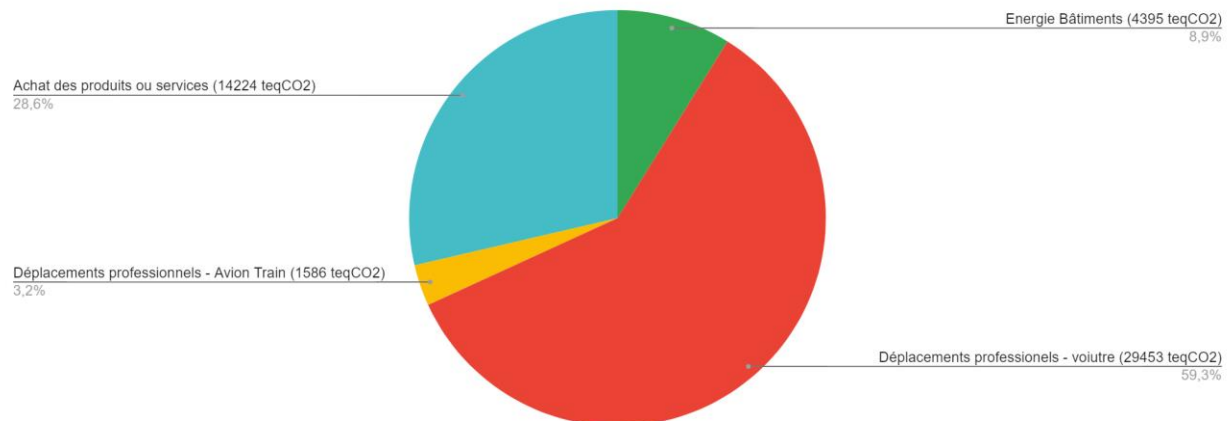


## 2.3. Bilan par postes d'émission et sources d'émission

### Par postes d'émission



### Par sources d'émission



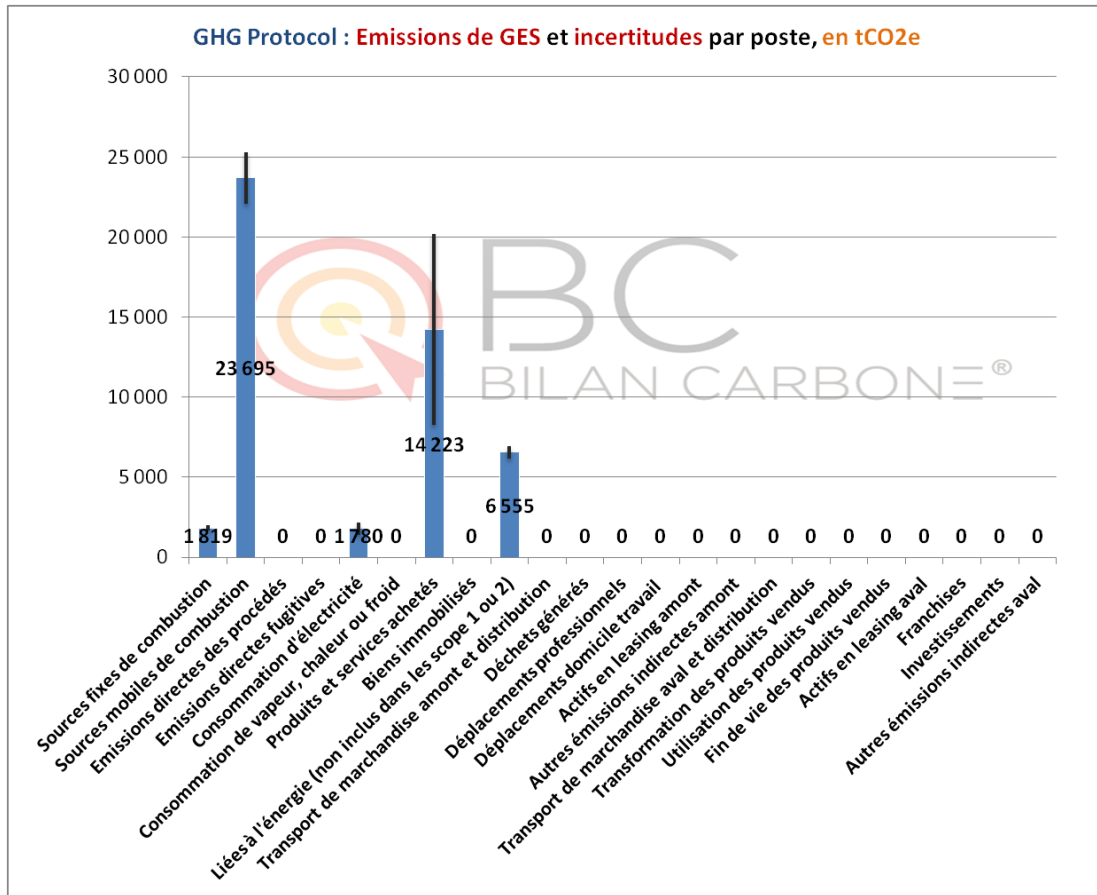
\* Déplacements professionnels - voiture : post N° 1-2, 3-3 (mobile)  
 Energie Bâtiments : post N° 1-1, 3-3 (fixe), 2-1, 3-3 (électricité)

Les filiales en France (SAS, OSAC, AD) représentent 75.8% d'émissions globale de GES, qui sera donc la région prioritaire pour agir en termes de réduction des émissions.

Pour les scopes 1 et 2, la source d'émissions la plus significative est le **déplacement professionnel en voiture**. La 2ème source est la **consommation d'énergie liée au bâtiment**.

Concernant le scope 3, l'achat de services et produits représente environ 30% du bilan GES total. Étant donné que le calcul de GES est basé sur le valeur monétaire sans différencier le type d'achat (seulement par matériel ou immatériel) en 2021, cela nécessitera d'être affiné et

détaillé. Probablement, le chiffre du scope 3 sera donc changé pour l'année suivante. Par ailleurs, identifier le scope 3 de l'achat de services et produits en détail permet de baisser le taux d'incertitude de données, ce qui est actuellement important (62%) comme présenté par le tableau suivant :



## 4. Trajectoire de réduction des émissions

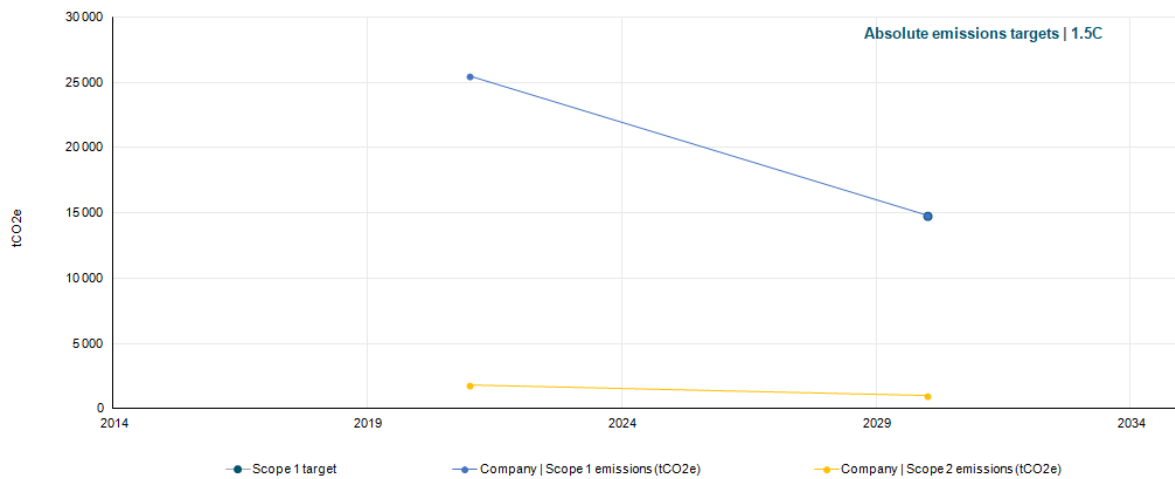
Afin que la terre soit habitable pour les êtres vivants, l'augmentation de température doit être bien en deçà de 2°C soit, inférieur de préférence à 1,5°C par rapport au niveau préindustriel. C'est l'objectif de l'accord de Paris adopté en 2015 lors de la COP21. Dans ce cadre, l'initiative Science Based Targets (SBTi) guide les entreprises à se fixer des objectifs sur leurs réductions des émissions de GES fondées sur la science climatique en respectant cet accord.

Dans cette optique, la trajectoire pour Apave de réduction des émissions de GES, compatible avec l'accord de Paris, est présentée ci-dessous, en prenant en compte de critères définis par SBTi.

## 4.1 Scope 1 et 2

L'exigence de SBTi pour l'objectif court terme (entre 5 et 10 ans) aligné sur la trajectoire de 1.5C° est de réduire les émissions de GES à minima 4,2 % annuelle linéaire de 2020 à l'année cible. Apave devrait donc réduire ses émissions de Scope 1 et 2 d'au moins 18,67% d'ici 2025 et 42% d'ici 2030 par rapport à 2021.

	2021	2025	2030
Scope1	25513	20751	14798
Scope 2	1780	1447	1032
<b>Scope 1+2</b>	<b>27293</b>	<b>22198</b>	<b>15830</b>
<b>Réduction des émissions</b>		<b>- 18,67 %</b>	<b>- 42 %</b>



## 4.2 Scope 3

Il est demandé par la SBTi que les entreprises fixent leurs objectifs de réductions d'émissions de GES pour le scope 3 lorsqu'il représente 40 % ou plus des émissions totales. C'est le cas pour Apave puisque pour 2021 car le scope 3 représente 45% du bilan total. Étant donné que le calcul du Scope 3 doit être amélioré (voir le chapitre 5) et que les données seront probablement changées, l'objectif de réduction pour le scope 3 sera étudié suite à ce recalcul.

## 5. Plan d'amélioration du bilan GES

### Collecte des données

Privilégier les valeurs physiques (litre, km, kwh) au lieu du montant (euro) pour les données à collecter

- Les données en montant ont l'incertitude du facteur d'émission plus élevé
- Difficile à établir le plan d'action par le manque de visibilité sur la quantité de consommation

### Scope 2

Quantifier Scope 2 en 2 méthodes : " Location based" et " Market based"<sup>1</sup>. En effet c'est une obligation du GHG protocol (également demandé dans le questionnaire CDP).

- Pour la « *location based* » méthode, appliquer le facteur d'émissions de chaque pays si c'est possible (à ce jour, le facteur d'émissions de "UE à 27" est choisi pour toutes les entités internationales y compris l'Asie, l'Afrique)
- Pour la « *market based* » méthode, récupérer le facteur d'émissions directement depuis le fournisseur

### Scope 3

Quantifier Scope 3 "Achat de services et produits" le plus précisément

- Faire le screening/filtrage à partir des factures pour cibler le gros poste d'achat
- Essayer d'avoir le facteur d'émissions pour ces postes auprès de fournisseurs directement ou choisir le facteur d'émissions le plus proche (le matériel informatique, un écran, etc.)
- Ce qui permettra ensuite d'identifier un levier d'action

Ajouter les catégories d'émissions de scope 3 qui sont liées aux activités d'Apave pour être plus complet (si cela est possible)

- Déchets générés par l'opération
- Immobilisation (location de bureaux, matériel comme l'équipement informatique, flotte automobile)

---

<sup>1</sup> \*Location-based : méthode de calcul des émissions de CO2 liées à la consommation d'électricité, utilisant les facteurs d'émissions liés au mix électrique moyen du pays où se situe l'entreprise.

\*Market-based : méthode de calcul des émissions de CO2 liées à la consommation d'électricité, utilisant les facteurs d'émissions liés au fournisseur auquel l'entreprise achète son électricité.

## 6. Annexes

### 6.1. Récapitulatif du Bilan GES

Apave SA, 4 SAS

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Émissions de GES							Total [t CO2e]
			CO2 [t CO2e]	CH4 [t CO2e]	N2O [t CO2e]	HFCs [t CO2e]	PFCs [t CO2e]	SF6 [t CO2e]	Autres gaz [t CO2e]	
Scope 1	1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	1 334	0	4	0	0	0	0	1 338
	1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	17 215	11	140	0	0	0	0	17 367
	Total Scope 1		18 549	12	144	0	0	0	0	18 705
Scope 2	2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	417	0	0	0	0	0	0	417
	Total Scope 2		417	0	0	0	0	0	0	417
<b>Émissions du Scope 3 amont</b>										
Scope 3	3-1	Produits et services achetés	9606	0	0	0	0	0	0	9606
	3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	4335	75	223	0	0	0	79	4712
	3-6	Déplacements professionnels	635	0	0	0	0	0	0	635
	Total Scope 3		14576	75	223	0	0	0	79	14953

## Apave Développement

			Émissions de GES							
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 [t CO2e]	CH4 [t CO2e]	N2O [t CO2e]	HFCs [t CO2e]	PFCs [t CO2e]	SF6 [t CO2e]	Autres gaz [t CO2e]	Total [t CO2e]
Scope 1	1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	164	0	0	0	0	0	0	164
	1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	1 017	1	8	0	0	0	0	1 027
	Total Scope 1		1 181	1	9	0	0	0	0	1 191
Scope 2	2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	226	0	0	0	0	0	0	226
	Total Scope 2		226	0	0	0	0	0	0	226
<b>Émissions du Scope 3 amont</b>										
Scope 3	3-1	Produits et services achetés	952	0	0	0	0	0	0	952
	3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	359	7	13	0	0	0	11	390
	3-6	Déplacements professionnels	35	0	0	0	0	0	0	35
	Total Scope 3		1346	7	13	0	0	0	11	1377

OSAC

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Émissions de GES								
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	HFCs (t CO2e)	PFCs (t CO2e)	SF6 (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	
Scope 1	1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0	0	0	0	0	0	0	0	
	1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	117	0	1	0	0	0	0	118	
	Total Scope 1		117	0	1	0	0	0	0	118	
Scope 2	2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	3	0	0	0	0	0	0	3	
	Total Scope 2		3	0	0	0	0	0	0	3	
Scope 3	Émissions du Scope 3 amont										
	3-1	Produits et services achetés	403	0	0	0	0	0	0	0	403
	3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	28	0	2	0	0	0	0	0	30
	3-6	Déplacements professionnels	228	0	0	0	0	0	0	0	228
	Total Scope 3		659	0	2	0	0	0	0	0	661



Apave International

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Émissions de GES								
			CO2 [t CO2e]	CH4 [t CO2e]	N2O [t CO2e]	HFCs [t CO2e]	PFCs [t CO2e]	SF6 [t CO2e]	Autres gaz [t CO2e]	Total [t CO2e]	
Scope 1	1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	308	1	3	0	0	0	0	312	
	1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	2930	8	24	0	0	0	0	2961	
	Total Scope 1		3238	8	27	0	0	0	0	3273	
Scope 2	2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	988	0	0	0	0	0	0	988	
	Total Scope 2		988	0	0	0	0	0	0	988	
Scope 3	Émissions du Scope 3 amont										
	3-1	Produits et services achetés	1823	0	0	0	0	0	0	1823	
	3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	794	33	38	0	0	0	0	866	
	3-6	Déplacements professionnels	642	0	0	0	0	0	0	642	
	Total Scope 3		3259	33	38	0	0	0	0	3332	

## Eurocontrol

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Émissions de GES							Total (t CO2e)	
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	HFCs (t CO2e)	PFCs (t CO2e)	SF6 (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)		
Scope 1	1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	4	0	0	0	0	0	0	4	
	1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	2203	1	18	0	0	0	0	2222	
	Total Scope 1		2207	1	18	0	0	0	0	2226	
Scope 2	2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	146	0	0	0	0	0	0	146	
	Total Scope 2		146	0	0	0	0	0	0	146	
Scope 3	Émissions du Scope 3 amont										
	3-1	Produits et services achetés	1440	0	0	0	0	0	0	0	1440
	3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	523	5	29	0	0	0	0	0	557
	3-6	Déplacements professionnels	45	0	0	0	0	0	0	0	45
	Total Scope 3		2008	5	29	0	0	0	0	0	2041

## 6.2 Détails des données utilisées pour le bilan des émissions GES

Les données sont recueillies par le relevé sur des factures soit via le service achat soit via les questionnaires répondus par les correspondances de nos filiales. Les quantités de consommations déclarées sont en unité physique ou en montant d'euros si la quantité physique est inconnue. Ce dernier est ensuite converti en unité physique pour quantifier les émissions GES.

## 1) Emissions directes des sources fixes : combustibles pour le chauffage des locaux

Filiale	Energie	Consommation en 2021	Unité	t eq CO2	Données recueillies
Apave SA, 4 SAS	Gaz naturel	7 180 299	Kwh PCS	1 466	Relevée sur factures dont les données sont recueillies : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit en quantité physique (donnée prioritaire)</li> <li>• soit en montant d'achat si la quantité physique est inconnue</li> </ul>
	Propane	4 731	Kg	16	
	Fioul domestique	39 598	Litre	129	
	Diesel	3 501	Litre	11	
Apave Développement	Gaz naturel	956 805	Kwh PCS	195	
	Fioul domestique	1 205	Litre	4	
Apave International	Gaz naturel	807 541	Kwh PCS	173	
	Butane	1 032	Kg	4	
	Propane	312	Kg	1,1	
	Fioul domestique	11 202	Litre	36	
	Diesel	47 696	Litre	151	
	Essence	17 583	Litre	20	
Eurocontrol	Diesel	1 727	Litre	6	

## 2) Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

Filiale	Fioul	Consommation en 2021	Unité	t eq CO2	Données recueillies	
Apave SA, 4 SAS	Diesel	6 731 133	Litres	20 866	Relevés cartes carburants ou sur factures dont les données sont recueillies : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit en volume (donnée prioritaire)</li> <li>• Soit en montant d'achat si le volume est inconnu</li> </ul>	
	Essence	271 470		733		
Apave Développement	Diesel	369 436		1 145		
	Essence	48 227		130		
OSAC	Diesel	47 536		147		
Apave International	Diesel	842 712		2 612		Indemnisation en KM : Concerne uniquement l'usage de véhicules pour lesquels les achats de carburant se font hors cartes carburant. Cela est converti en litre.
	Essence	390 840		1 055		
Eurocontrol	Diesel	884 374		2 742		
	Essence	8 394		23		

### 3) Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Filiale	Consommation en 2021	Unité	t eq CO2	Donnés recueillies
Apave SA, 4 SAS	10 251 499	KWh	614	Relevés sur factures dont les données sont recueillies : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit en volume (donnée prioritaire)</li> <li>• Soit en montant d'achat si le volume est inconnu. Cela est converti en kwh.</li> </ul>
Apave Développement	5 546 868		332	
OSAC	69 746		4	
Apave International	2 219 632		1 076	
Eurocontrol	614 015		159	

### 4) Emissions indirectes liées aux produits et services achetés

Filiale	Achat	Consommation / dépense 2021	Unité	t eq CO2	Donnés recueillies
Apave SA, 4 SAS	Matériels	6 647 371	€ HT	3 988	Achat de matériels : Relevée sur factures, hors éléments comptés par ailleurs (papier, énergie, carburants ...) Exemples : EPI, Fournitures de bureau, petit matériel technique (consommables)
	Services	31 780 502	€ HT	5 403	
	Papiers	167	Tonnes	153	
Apave Développement	Matériels	894 385	€ HT	537	Achat de services : Relevée sur factures, hors voyage Exemples : gardiennage, datacenters, services et logiciels informatiques, télécommunications, assurances, maintenance, nettoyage, entretien, ...
	Services	2 422 636	€ HT	412	
	Papiers	4	Tonnes	3	
OSAC	Matériels	100 318	€ HT	60	Achat de papiers : Relevés sur factures dont les données sont recueillies en volume (tonnes)
	Services	2 007 292	€ HT	341	
	Papiers	2	Tonnes	2	
Apave International	Matériels	1 147 005	€ HT	688	
	Services	2 999 477	€ HT	510	
	Papiers	66	Tonnes	61	

Eurocontrol	Matériels	922 409	€ HT	553
	Services	4 857 575	€ HT	826
	Papiers	65	Tonnes	60

### 5) Emissions indirectes liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)

Ce poste est calculé en fonction des énergies et de l'électricité consommés. Le calculateur Bilan Carbone ® réalise ce calcul en multipliant des données d'entrées par les facteurs d'émission en "amont" ou "perte" de la Base Carbone ®.

### 6) Emissions indirectes liées aux déplacements professionnels ( dont les moyens ne sont pas opérés par Apave, par e.x. l'avion, le train, le taxi)

Filiale	Voyage	Dépense en 2021	Unité	t eq CO2	Donnés recueillies
Apave SA, 4 SAS	via les agences de voyage	S/0	S/0	635	Les données sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit fournies par les agences de voyage en kg eq CO<sub>2</sub></li> <li>• Soit relevées sur factures en montant</li> </ul>
	hors agences de voyage	70 000	€ HT	61	
Apave Développement	hors agences de voyage	S/0	S/0	35	
OSAC	via les agences de voyage	S/0	S/0	228	
Apave International	via les agences de voyage	S/0	S/0	643	
	hors agences de voyage	645 246	€ HT	566	
Eurocontrol	via les agences de voyage	S/0	S/0	45	
	hors agences de voyage	298	€ HT	0,3	

